

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° AS5

présenté par

M. Eliaou, Mme Dubré-Chirat, Mme Grandjean, M. Mendes, Mme Oppelt, Mme Robert,
M. Villani, M. Tourret, Mme Bergé et Mme Josso

TITRE

À l'intitulé du projet de loi, substituer au mot :

« enfants »

le mot :

« mineurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si tous les enfants sont des mineurs, tous les mineurs ne sont pas ou plus des enfants.

Pourtant ce texte s'adresse à tous les individus mineurs. Ainsi cet amendement vise à donner à ce projet de loi un titre plus en adéquation avec son contenu.